



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

abattage

Question au Gouvernement n° 2481

Texte de la question

AVENIR DES ABATTOIRS AIM

M. le président. La parole est à M. Thierry Benoit, pour le groupe de l'Union des démocrates et indépendants.

M. Thierry Benoit. Monsieur le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, nous sommes un certain nombre d'élus à être préoccupés par la situation des Abattoirs industriels de la Manche – AIM –, notamment mes collègues Hervé Morin et Philippe Gosselin. AIM a été placé sous redressement judiciaire le 6 janvier par le tribunal de commerce de Coutances, puisque, le 23 décembre, l'entreprise a annoncé qu'elle n'était pas en mesure de verser l'intégralité des salaires à l'ensemble de ses employés. Les repreneurs potentiels ont jusqu'au 29 janvier pour déposer une offre de reprise. Il y a urgence, puisque 600 emplois sont menacés, sur les sites d'Antrain en Ille-et-Vilaine et de Sainte-Cécile dans la Manche, et que deux filières sont touchées, la filière d'abattage de bovins et la filière porcine.

Monsieur le ministre, pouvez-vous nous détailler la stratégie du Gouvernement sur ce dossier ? Quelle coordination est prévue entre les deux régions Normandie et Bretagne, ainsi qu'entre le conseil général de la Manche et celui de l'Ille-et-Vilaine ? Quelle sera la stratégie d'accompagnement de la puissance publique pour soutenir les repreneurs potentiels, afin que ceux-ci présentent des offres de reprise attrayantes, de nature à sécuriser et pérenniser l'activité sur site, avec des sites d'abattage en connexion avec leur environnement agricole et agroalimentaire ? Enfin, monsieur le ministre, quels moyens d'action le Gouvernement entend-il mettre en œuvre pour anticiper et prévenir ces crises à répétition dans le secteur de l'agroalimentaire ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe UDI.)*

M. Nicolas Dupont-Aignan et M. Jean Lassalle . Très bien !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

M. Stéphane Le Foll, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement. Monsieur le député, vous avez évoqué deux sujets. S'agissant de l'anticipation des crises, permettez-moi de vous rappeler que, lorsque nous sommes arrivés aux affaires en 2012, les crises, les fermetures, les liquidations et les redressements judiciaires étaient nombreux. Je suis très satisfait de voir que, dans un certain nombre de grands dossiers, en particulier celui de Doux, on est aujourd'hui en mesure de proposer des contrats à durée indéterminée, alors qu'en 2012, l'entreprise était en liquidation. La situation était la même pour Cecab ou Tilly-Sabco à Guerlesquin.

S'agissant des abattoirs AIM, nous sommes évidemment mobilisés et nous le serons pour coordonner une action permettant de trouver des repreneurs pour les deux abattoirs, en lien avec les deux régions. Une réunion avec les salariés a lieu cet après-midi au ministère de l'emploi, à laquelle participent des membres des cabinets

du ministre de l'économie, du ministre de l'agriculture et du ministre de l'emploi. Des solutions ont été trouvées pour maintenir l'activité et assurer surtout le versement des salaires, ce qui n'était pas acquis à la fin de l'année dernière. La date butoir pour le dépôt des offres de reprise a été fixée au 29 janvier. D'ici là, nous travaillons pour trouver des offres qui permettent de relancer une activité dans les domaines porcin, pour la Manche, et bovin, pour l'Ille-et-Vilaine, puisque les abattoirs ont deux spécialités différentes.

Nous sommes là, à l'écoute. Une réunion plus large se tiendra, dès que les offres auront été déposées et que nous disposerons d'une plus grande visibilité. Nous nous efforçons de mobiliser tous les moyens disponibles, notamment la BPI ou d'autres sortes d'avances, de façon à garantir la crédibilité de ces offres et surtout, comme vous l'avez parfaitement dit, à garder des outils de transformation et préserver l'emploi. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Thierry Benoit](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (6^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2481

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Ministère attributaire : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 janvier 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [21 janvier 2015](#)